

MUSKOKA 2010

G8



CANADA



GUIDE DES NORMES GRAPHIQUES



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Canada

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Que représente le logo?	1
Composantes et caractéristiques du logo	2
Composition du logo	2
Couleurs officielles	2
Arrières-plans et contrastes	3
Dimensions et utilisations	4
Exemples d'utilisations inadéquates ou inacceptables	4
Internet	5
Couleurs	5
Utilisation	5
Droits d'auteur et d'utilisation	6
Qui détient la propriété des droits du logo?	6
Qui peut autoriser l'utilisation du logo?	6
Qui peut utiliser le logo?	6

Ces normes ont été approuvées le 12 septembre 2009
et peuvent faire l'objet de changements.

INTRODUCTION

Le logo du Sommet du G8 à Muskoka en 2010 a été créé pour présenter la tenue par le Canada de ce Sommet en Ontario en juin 2010.

Les présentes normes ont été établies pour sauvegarder l'intégrité et le caractère unique du logo pour le G8 à Muskoka. Elles garantiront une utilisation précise, cohérente et conforme du logo et devront être suivies par tous les responsables des communications graphiques pour le sommet.

Elles n'ont pas pour objet de freiner la créativité, mais plutôt de faire en sorte que les documents élaborés pour cet événement respectent une norme de qualité uniforme. Il est à noter que les directives sont applicables, sans exception, à compter de septembre 2009.

Que représente le logo?

Le logo, créé par Kaboom Communication Design, représente l'endroit où se tiendra le Sommet. Il est inspiré des œuvres des artistes du bien connu Groupe des Sept.

Cette image représente un pin bien enraciné et balayé par le vent. Elle traduit l'esprit de la région de Muskoka ainsi que la relation du Canada avec la nature. Le tronc, avec ses huit branches représentant les membres du G8, illustre la force que lui confère l'unité.

Les caractères et lignes simples et épurés du logo transposent le sens des affaires du sommet. La feuille d'érable symbolise la tenue du sommet du G8 au Canada et le rôle de ce dernier à la présidence du G8 en 2010.



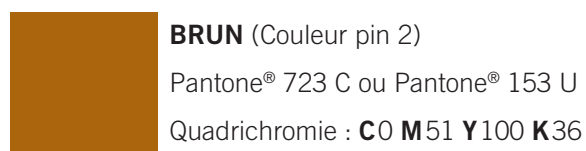
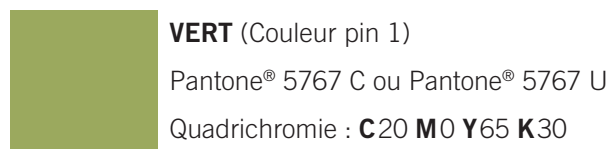
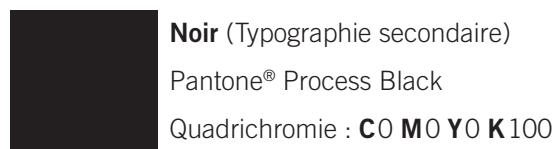
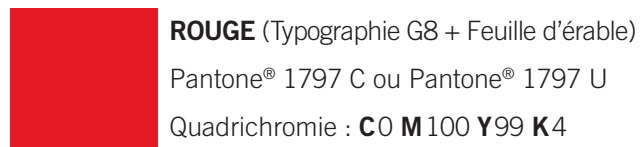
COMPOSANTES ET CARACTÉRISTIQUES DU LOGO

Composition du logo



Couleurs officielles

Les couleurs officielles du logo du G8 à Muskoka sont les suivantes :



COMPOSANTES ET CARACTÉRISTIQUES DU LOGO (SUITE)

Arrières-plans et contrastes

Sur l'illustration de droite, on peut voir un exemple de la version positive assortie des quatre couleurs officielles. On ne peut leur substituer d'autres couleurs ni intervertir les couleurs existantes. Le fond doit être blanc.

À droite, on peut voir un exemple de la version officielle monochrome (noire) et positive du logo. Afin d'assurer un impact maximal, le logo doit toujours être utilisé en noir à 100 % et ne doit jamais être converti en nuances de gris. Le fond doit être blanc.

Voici un exemple de la version officielle négative (inversée) et monochrome. Le fond doit être noir.



COMPOSANTES ET CARACTÉRISTIQUES DU LOGO (SUITE)

Aucun autre changement ne doit être apporté au logo à l'exception des variantes mentionnées à la page précédente, à moins d'obtenir l'autorisation écrite du Bureau de gestion des Sommets, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Pour réaliser une reproduction et maintenir une qualité optimale, prière d'utiliser la version électronique du logo (sauvegardée sur CD ou expédiée par courrier électronique). Il est interdit de reproduire le logo au moyen d'un photocopieur ou d'un numériseur couleur, ou de le redessiner numériquement.

Dimensions et utilisations

Les dimensions du logo peuvent varier selon l'utilisation qu'on en fait et selon l'endroit où il est reproduit. Toutefois, pour une qualité optimale, la largeur du logo ne doit pas être inférieure à 29 mm (1,125 pouce).

- Ne pas réduire ou étirer le logo de façon disproportionnée, que ce soit horizontalement ou verticalement.
- Ne pas réduire une seule des composantes. Il faut respecter les proportions officielles de chaque composante par rapport aux autres composantes, quelle que soit la dimension du logo.
- Ne pas faire pivoter le logo ou une seule de ses composantes.
- Ne pas ajouter de composantes graphiques, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du logo. Il doit y avoir suffisamment d'espace autour du logo pour le distinguer de tout autre élément graphique.

Exemples d'utilisations inadéquates ou inacceptables



Ne jamais imprimer le logo du G8 à Muskoka dans d'autres couleurs que les couleurs officielles. Ne pas modifier les couleurs officielles ni changer leur agencement.



Imprimer l'ensemble du logo. La typographie, la montagne et la feuille d'érable doivent toujours figurer ensemble. Il ne faut pas changer l'ordre de ces éléments graphiques.



Ne pas modifier, déformer ou étirer le logo. Ne pas ajouter un contour.

APPLICATIONS INTERNET

Utilisation

Il est possible de changer la dimension du logo pour l'insérer dans un site Internet, mais il ne faut pas l'étirer ni le déformer de façon disproportionnée.

Il est interdit de faire pivoter le logo par rapport à son orientation originale.

Si le logo doit servir de lien, veuillez composer le numéro sans frais 1-888-G8CAN10 (1-888-482-2610) ou envoyer un courriel à G82010@international.gc.ca pour plus de détails.

Le logo ne peut être reproduit que dans ses couleurs originales ou en noir et blanc. Le logo est fourni en format GIF, conforme à la palette de couleurs recommandée pour l'Internet.

Couleurs

Il faut respecter les couleurs originales du logo.



Typographie G8 + Feuille d'érable

R 227 G 27 B 35



Typographie secondaire

R 0 G 0 B 0



Couleur pin 1

R 156 G 169 B 95



Couleur pin 2

R 171 G 101 B 13

DROITS D'AUTEUR ET D'UTILISATION

Qui détient la propriété des droits du logo?

Le logo du G8 à Muskoka est une marque officielle du gouvernement du Canada pour des services ou des marchandises.

C'est au Bureau de gestion des Sommets du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui représente Sa Majesté la Reine du Canada, qu'a été transmise la propriété du logo du G8 à Muskoka, y compris tous les droits de propriété intellectuelle. Seul le Bureau est habilité à autoriser l'utilisation du logo et sa fabrication sous licence.

Qui peut autoriser l'utilisation du logo?

Bureau de gestion des Sommets
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) Canada J8X 4C6

Téléphone : 819-934-6071
Fax : 819-934-2893
Courriel : G82010@international.gc.ca

1-888-G8CAN10

BUREAU À HUNTSVILLE

Bureau de gestion des Sommets
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Édifice Royal LePage
395, Centre Street North, 2^{ième} étage
Huntsville (Ontario) Canada P1H 2P5

Courriel: G82010@international.gc.ca

Qui peut utiliser le logo?

En règle générale, le logo du G8 à Muskoka doit être utilisé, sans visée commerciale et conformément aux statuts et objectifs du Sommet, par les membres du Bureau de gestion des Sommets dans le but de promouvoir cet événement.

Toute organisation qui désire utiliser le logo pour des fins commerciales doit obtenir d'abord la permission écrite du Bureau de gestion des Sommets. Pour en faire la demande, veuillez communiquer avec le 1-888-G8CAN10.

Toute entreprise commerciale ou organisation non commerciale peut faire une demande écrite afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser le logo. La demande doit inclure les renseignements suivants : le nom de la personne désirant exploiter le logo, une description de cette utilisation et les raisons qui la motivent. Les demandes seront évaluées séparément, puis acceptées ou refusées selon le cas.